

hautaines et arrogantes qui font croire à ses lecteurs que lui Bertholet serait venu pour dessiller les yeux du peuple et le délivrer de ses erreurs. Comme l'historien avait écrit que des personnages de haut rang n'étaient nullement à l'abri d'erreurs populaires, le pamphlétaire le somme de produire ses lettres de créance pour traiter avec tant de dédain et si peu de justice les puissances spirituelles et temporelles.

Un document que je citerai dans le chapitre suivant montre que Bertholet avait refusé déjà en 1742 de soumettre le manuscrit de son Histoire à un examen d'une commission des Etats de Luxembourg, de sorte qu'on peut supposer que les autorités officielles du Duché n'avaient pas fait un accueil trop favorable à cet ouvrage. Le pamphlétaire inconnu qui ne me semble pas identique avec l'auteur des Remarques du Magistrat d'Arlon était sans doute au courant des difficultés que le jésuite avait eues avec les Etats encore avant la publication de l'Histoire.

Voici d'après la bibliographie de Sommervogel les autres opuscules qui furent publiés à propos de la querelle entre Bertholet et le magistrat d'Arlon :

Reponse aux Remarques du R. P. Bonaventure de Luxembourg Capucin, sur Ara Lunae, 24 pages, sans lieu ni date. Sommervogel cite aussi ces phrases du début de cette brochure : « Vos Remarques, en réponse à la lettre que vous a écrite le P. Bertholet, Jésuite, sont de 1745. Vous serez surpris. . . qu'on y réponde seulement trois ans après : mais votre surprise doit cesser, dès qu'on vous avertira que ce silence a été occasionné par l'attente, où la province de Luxembourg étoit, de vous voir satisfaire aux deux lettres anonymes, qui vous ont été adressées. Comment vous restez en arrière. . . vous ne trouverez pas mauvais que je prenne la place du P. Bertholet, et qu'à son défaut j'achève de détruire votre chimérique Autel de la Lune. Ne me confondez pas, je vous en conjure, avec ce Reverend Pere, non plus qu'avec l'Auteur anonyme des deux lettres. Nous sommes trois Ecrivains différens, unis à la vérité de sentimens pour anéantir les Traditions populaires, mais nous ne nous communiquons en rien, touchant les systèmes et la manière dont nous nous servons pour y parvenir. »

Lettres au P. Bonaventure de Luxembourg, auteur d'un ouvrage intitulé l'Ancienne Tradition etc. Liège, Kints, 1746. 72 pages. D'après Sommervogel, cet opuscule avait été attribué à tort au jésuite J. B. de Marne, auteur d'études historiques sur le comté de Namur.

Lettre d'une dame de l'Académie des savans, adressée au Père Bertholet au sujet de sa discussion avec le magistrat d'Arlon sur l'ara lunae.

Il n'est pas sans intérêt de citer l'opinion de *Hontheim* sur cette polémique qui est probablement un cas unique dans l'histoire de la vie intellectuelle dans notre pays. Après avoir dit que *Wiltheim* a consacré un chapitre important aux antiquités romaines d'Arlon et réfuté la tradition d'un autel de la Lune dans cette ville, cet auteur continue : « Quae quaestio magnis motibus nuper acta est inter novissimum Historiae Luxemburgicae scriptorem Joannem Bertholet S. J. et